

Le Conseil Industriel

Le Conseil Industriel de la CCI des Ardennes est à l'écoute et à la disposition des entreprises industrielles ardennaises.

Une équipe dévouée et expérimentée pour vous apporter, dans les meilleurs délais, informations et appuis dans de nombreux domaines techniques en toute confidentialité.



Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes
site de Sedan

Édition Juillet 2005



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DES ARDENNES

19 boulevard Fabert - BP 90313 - 08201 Sedan Cedex

SERVICE CONSEIL INDUSTRIEL

☎ 03 24 27 87 53

(fax : 03 24 27 87 64)

Michel Boquet

Ingénieur Conseil

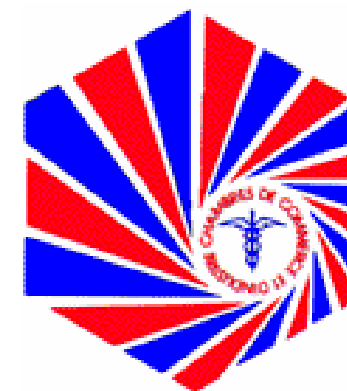
mboquet@ardennes.cci.fr

Fanny Gutewiez

Assistante d'Ingénieur

fgutewiez@ardennes.cci.fr

www.ardennes.cci.fr



Conseil Industriel

Un Service de la Chambre
de Commerce et d'Industrie
des Ardennes

Les actions

Veille Technologique Sectorielle

Afin de détecter les évolutions technologiques qui concernent le tissu industriel ardennais, une veille technologique est réalisée par diverses activités dont un travail en réseau de compétences au sein de Champagne Ardenne Technologie...



Actions Collectives

Connues sous le vocable « Rencontres Technologiques et de Management Stratégique », elles sont organisées en partenariat avec le SIMA-UIMM et concernent des domaines très diversifiés qui correspondent aux attentes et aux besoins des responsables d'entreprises.



Au-delà des aspects théoriques, une large place est réservée aux aspects pratiques, aux exemples industriels concrets. Elles sont organisées le plus souvent sur site industriel favorisant l'échange d'expérience.

Pour exemple, quelques thèmes récemment traités : Applications innovantes des Lasers, la production du FROID, Analyse des dysfonctionnements des POMPES, l'Espionnage Industriel, la Légionellose, Moteurs électriques à haut rendement, Méthode 5S...



D'autres actions collectives sont aussi proposées aux entreprises dans le cadre de divers partenariats : « Plateforme Technologique » avec le Lycée Bazin, « Lundis de la Mécanique » avec le CETIM et des « Club Sécurité et Club Environnement » avec l'UIMM.

Conseil Personnalisé

En réponse aux demandes des entreprises, un conseil industriel personnalisé est assuré dans les meilleurs délais.



Il peut être réalisé par téléphone ou, si besoin est, par intervention en entreprise, « action sur le terrain », pour traiter au mieux la demande, pour renforcer la qualité du service.

Ces demandes sont très diversifiées, par exemple : recherche de Savoir-Faire, informations Technologiques, Certification, Normes, Sécurité du Travail, Recrutement Particulier... et le domaine très stratégique de la Propriété Industrielle...

Propriété Industrielle

Les demandes concernant la Propriété Industrielle sont traitées dans la plus grande confidentialité.



Au-delà d'informations personnalisées relatives aux procédures de dépôts, aux aides financières, au choix de cabinets conseils spécialisés... une analyse stratégique du projet permet de suggérer la protection la plus appropriée : Brevet, Enveloppe Soleau, Certificat d'Utilité, Dépôt de Marques, de Logos, de Modèles... et le cas échéant, un appui original, spécifique pour l'industrialisation de l'innovation.